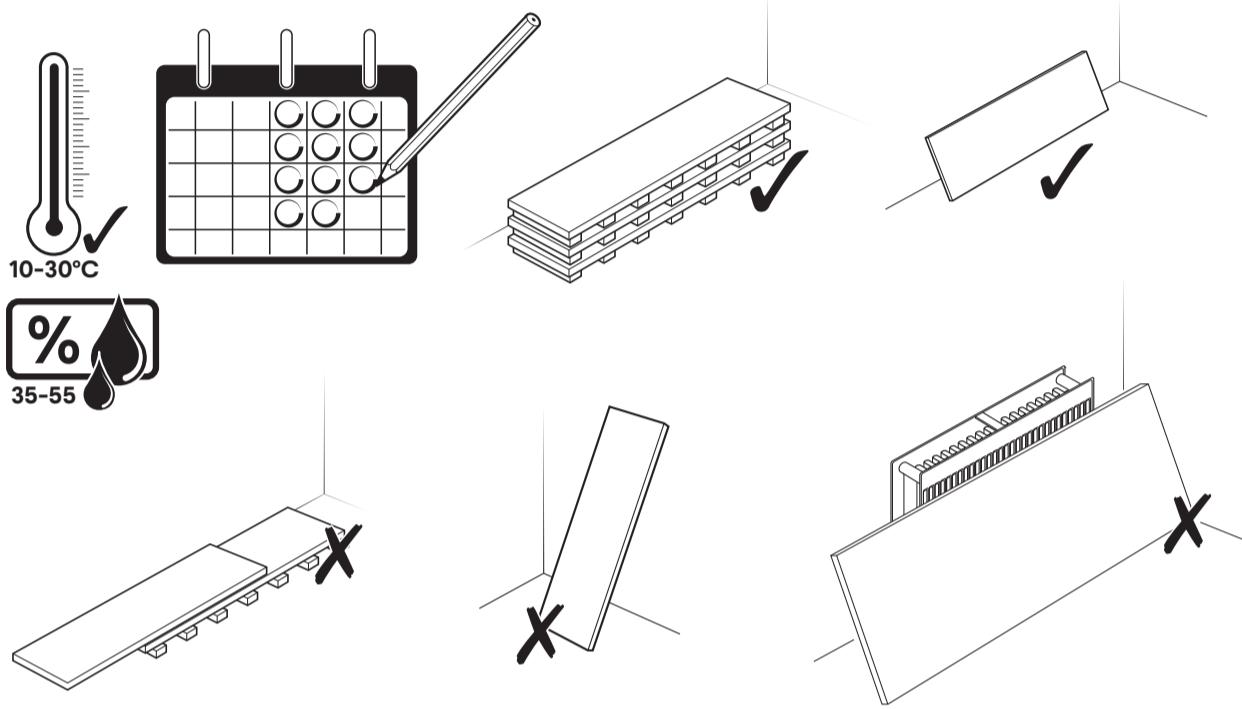


Laminate Worktop

FR Plan de travail stratifié PL Blat z laminatu RO Blat laminat

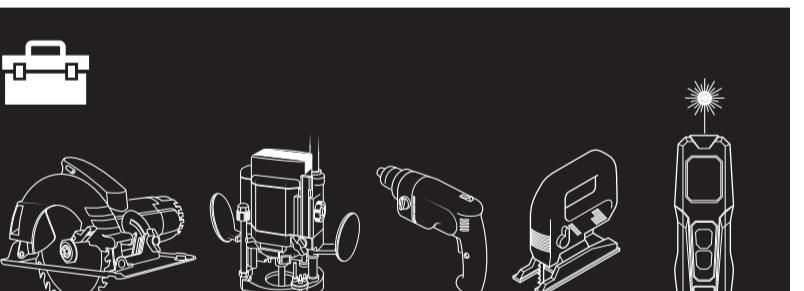
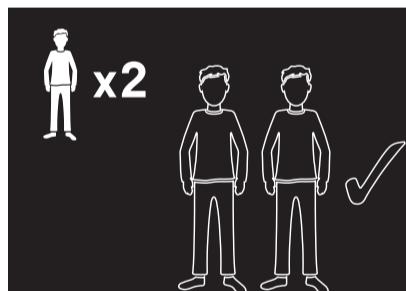


V51122_3663602634034_MAND1_2223

EN These instructions are for your safety. Please read them thoroughly before use and retain for future reference.

FR Ces instructions sont données pour votre sécurité. Lire attentivement ces instructions avant l'installation et les conserver pour référence.

PL Te instrukcje mają służyć Twojemu bezpieczeństwu. Należy je dokładnie przeczytać przed użyciem produktu i zachować w celu poznieszego wykorzystania.



EN Available separately

FR Disponible séparément

PL Dostępne osobno

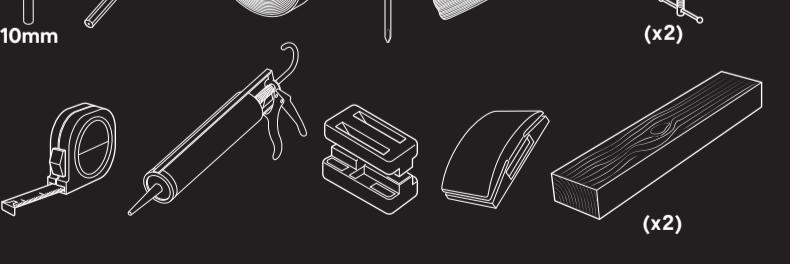
RO Disponibile separat



FR Joint d'étanchéité pour plan de travail. Colle contact pour bande de chant.

PL Uzyczniacz do połączzeń blatowych. Klej kontaktowy do obrzeży.

RO Agent de etanșare îmbinări blat. Adeziv impact pentru canturi.



EN Safety
PL Bezpieczeństwo
FR Sécurité
RO Siguranță

EN

Before you start

- Important information. Read carefully and understand the step sequence before starting work.
- If you are using a power tool, make sure it has been checked for any length of time, ensure it is well supported throughout its length in an even room temperature.
- Make a final check for size, design and style compatibility of your worktop before starting work.
- Take extreme care if using sharp implements when removing packaging to avoid damaging the product or causing injury.
- Make sure you have all tools and equipment required for your installation as indicated in these instructions.
- Make sure you fully understand their instructions and use.
- For Power Tools become familiar with their setting and operation first.
Hint - Practice the expected operation on a surplus piece of similar material!
- Check wall measurements twice where the worktop is intended to fit.
- Identify any irregularities in straightness and squareness. Make sure any deviations are transferred to the worktop sizing to prevent pinch points or excessive gaps after fitting.
- Hint - Consider marking a template first in the Harpoon style to measure exact fit.
- Create a marking out plan to ensure correct overall sizing.
- After marking out the worktop, check dimensions twice before cutting.
- To allow for natural material movements make sure to allow for a 3mm minimum gap between worktop edge and wall on final fit.
- If your worktop installation will include hardware such as tie-bolts, joint biscuits, joining strips or edging follow any instructions provided with them.
- If your worktop is located over an electrical appliance fit a heat/moisture barrier protector, avoid damage to the worktop.
- Ensure the height set for the worktop considers any ventilation gap advised in the instructions for any free standing appliance included in the installation.
- If your worktop installation will require joint sealer or adhesives make sure to follow the application instructions provided with it.

Safety

- Always wear appropriate personal protective equipment when operating power tools.
- Always have good ventilation when using adhesives and wear protective mask to protect against fumes.

Care & maintenance

- Use warm soapy water and a soft cloth to clean the surface of the product.
- Once clean be sure to wipe dry with a clean cloth.
- Avoid abrasive products such as abrasive powders, glass wool or scouring pads, as well as cleaning products containing acetone, chlorine or solvents.
- Avoid Steam cleaners.
- Immediately remove any dirty marks and wipe dry any spillages as soon as they occur.

Guarantee

We take special care to select high quality materials and use manufacturing techniques that allow us to create materials that are durable and long lasting. This product is guaranteed for 25 years from the date of purchase. If bought in store, or delivery, it is bought online, for normal (non-professional or commercial) household use. You may only make a claim under this guarantee upon presentation of your sales receipt or purchase invoice. Please keep your proof of purchase in a safe place. The guarantee covers product failures and malfunctions provided the worktop was used for the purpose for which it is intended and subject to installation, cleaning, care and maintenance in accordance with standard practice and with the information contained above and in the user manual. It does not cover damage caused by misuse, abuse, accident, negligence, poor assembly or damage that could be the result of improper use, faulty installation or assembly, defective. It does not, in any case, cover ancillary costs (movement, labour) and direct and indirect damage. If the worktop is defective, we will replace. Rights under this guarantee are enforceable in the country in which you purchased this product. Guarantee related queries should be addressed to the store you purchased this product from. The guarantee is in addition to and does not affect your statutory rights.

FR

Avant de commencer

- Informations importantes. Lire attentivement et comprendre les étapes avant de commencer à travailler.
- Conserver ces instructions pour consultation ultérieure.
- Si le plan de travail doit être stocké pendant une période quelconque, s'assurer qu'il est bien soutenu et placé dans une température ambiante uniforme.
- Vérifier une dernière fois les dimensions, la conception et la compatibilité du style du plan de travail avant de commencer à travailler.

Faire extrêmement attention lors du retrait de l'emballage à l'aide d'outils tranchants pour éviter d'endommager le produit ou de se blesser.

Veiller à disposer de tous les outils et équipements nécessaires à l'installation, comme indiqué dans les présentes instructions.

Veiller à bien connaître les instructions qui les accompagnent ainsi que leur utilisation. Ainsi, pour éviter toute incohérence, consulter les guides d'aide appropriés, généralement disponibles sur les sites Web de partage vidéo.

Pour les outils électriques, se familiariser d'abord avec leur réglage et leur fonctionnement.

Astuce : Effectuer l'opération souhaitée sur une pièce excédentaire fabriquée dans un matériau similaire !

Vérifier deux fois les dimensions du mur sur lequel le plan de travail doit être installé.

Repérer toute irrégularité de recouvrement et d'équerre. S'assurer que tous les écarts sont reportés sur les dimensions du plan de travail pour éviter tout point de cimentage ou tout espace excessif après installation.

Astuce : penser à créer d'abord un gabarit dans un panneau rigide fin afin de garantir un ajustement parfait.

Une fois les dimensions prises, les transférer sur le plan de travail pour garantir des dimensions finales correctes.

Une fois le marquage sur le plan de travail effectué, vérifier les dimensions deux fois avant de procéder à la découpe.

Pour préparer le plan de travail à la découpe, s'assurer d'abord d'assurer une distance minimum de 3mm entre le bord du plan de travail et le fond de l'ajustement final.

Si l'installation du plan de travail nécessite du matériel tel que des boulons de fixation, des lamelles d'assemblage, des profils de jonction ou des bandes de chant, suivre les instructions fournies avec chaque élément.

Si le plan de travail est situé au-dessus d'un appareil électrique, installer un film anti-humidité/une barrière thermique, disponibles séparément.

S'assurer que la hauteur définie pour le plan de travail tient compte de tout espace de ventilation indiqué dans les instructions pour tout appareil électroménager à poser inclus dans la livraison.

Si l'installation du plan de travail nécessite un joint d'étanchéité ou de colle, veiller à suivre les instructions d'application fournies.

My sczególną wagę dla tego, aby wykonać materiał wysoką jakości i stosować techniki produkcyjne, które umożliwiają tworzenie wytrzymały, a zarazem atrakcyjnych produktów. Dlatego oferujemy 25-letnią gwarancję obejmującą wady produkcyjne na nasze blaty. Produkt jest objęty gwarancją na 25 lat od daty zakupu (zakup w sklepie) lub dostawy (zakup przez Internet) w przypadku normalnego (nieteknikowego) lub komercyjnego użytku domowego. W ramach tej gwarancji użytkownik może dokonać zgłoszenia reklamacyjnego wyłącznie po przedstawieniu dokumentu dowodzącego zakupu. Gwarancja obejmuje wszelkie wady i uszkodzenia, o którym użytkownik może informować po zakupie produktu. Gwarancja obejmuje tylko wadliwość i uszkodzenia wynikające z niewłaściwego użytkowania, montażu lub złoczenia, a także zaniebania, wypadku lub modyfikacji produktu. Gwarancja obejmuje tylko wadliwość części. Gwarancja nie obejmuje w żadnym wypadku dodatkowych kosztów (transport, roboczy) ani strati bezpośrednich lub pośrednich. W przypadku stwierdzenia uszkodzenia blatu złożonego na wymieniony. Prawa wynikające z tej gwarancji nie obejmują uszkodzeń z tytułu złączenia z innymi produktami, ani uszkodzeń z tytułu zastosowania niezgodnych z instrukcjami zastosowania. Gwarancja obejmuje tylko wadliwość części. Gwarancja nie obejmuje w żadnym wypadku dodatkowych kosztów (transport, roboczy) ani strati bezpośrednich lub pośrednich. W przypadku stwierdzenia uszkodzenia blatu złożonego na wymieniony. Prawa wynikające z tej gwarancji mają zastosowanie w Wielkiej Brytanii. Przynajmniej jedna z gwarancji należy kierować do sklepu współpracującego z dystrybutorem. Prawa wynikające z niniejszej gwarancji mają zastosowanie w Polsce. Przynajmniej jedna z gwarancji należy kierować do sklepu współpracującego z dystrybutorem, w którym zakupiono blat. Niniejsza gwarancja jest dokumentem dodatkowym, który nie ma wpływu na ustawowe prawa konsumenta.

FR

Consignes de sécurité

Attention, charge lourde

Toujours porter un équipement de protection individuelle approprié lors de l'utilisation d'outils électriques.

Toujours avoir une bonne ventilation lors de l'utilisation de colle et un masque protecteur pour se protéger contre les fumées.

Entretien

Nettoyer la surface du plan de travail avec une savonnette tiède avec un chiffon doux. Une fois le nettoyage effectué, essuyer avec un chiffon propre.

Éviter les produits de nettoyage tels que les abrasifs abrasifs. La laine de verre ou les tampons à récurer ainsi que les produits de nettoyage contenant de l'acétone, du chlore ou des solvants.

Éviter les nettoyeurs à vapeur.

Retirer immédiatement toute trace de saleté et essuyer les déversements dès qu'ils se produisent.

Garantie

Chez nous veillons tout particulièrement à sélectionner des matériaux de haute qualité et à utiliser des techniques de fabrication qui nous permettent de créer des gammes de produits à la hauteur des designs et durables. Pour cette raison, nous offrons une garantie de 25 ans contre les défauts de fabrication de nos plans de travail. Cet article est garanti pendant 25 ans à compter de la date d'achat en cas d'achat en magasin, ou de la date de livraison, en cas d'achat sur Internet, pour une utilisation domestique normale (non commerciale, ni professionnelle). Cette réclamation dans le cadre de cette garantie sera sur présentation du ticket de caisse ou de la facture d'achat. Veillez conserver vos preuves d'achat et d'envoyer l'article à l'adresse indiquée sur la facture d'achat. Faites également une copie de votre ticket de caisse ou de la facture d'achat et envoyez-la à l'adresse indiquée sur la facture d'achat. Article L217-4 du Code de la consommation. Le vendeur doit livrer un bon conforme au contrat et répondre des défauts de conformité existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci

a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation. Le bien est conforme au contrat :

1. Si l'est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre, eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, dans la publicité ou sur l'étiquetage ; 2. Ou si il présente les caractéristiques définies d'un commun accord entre le vendeur et l'acheteur porté à la connaissance de l'acheteur et que ce dernier a accepté.

Article L217-6 du Code de la consommation. Toute réclamation suite à un défaut de conformité est limitée à 25 ans à compter de la livraison du bien.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

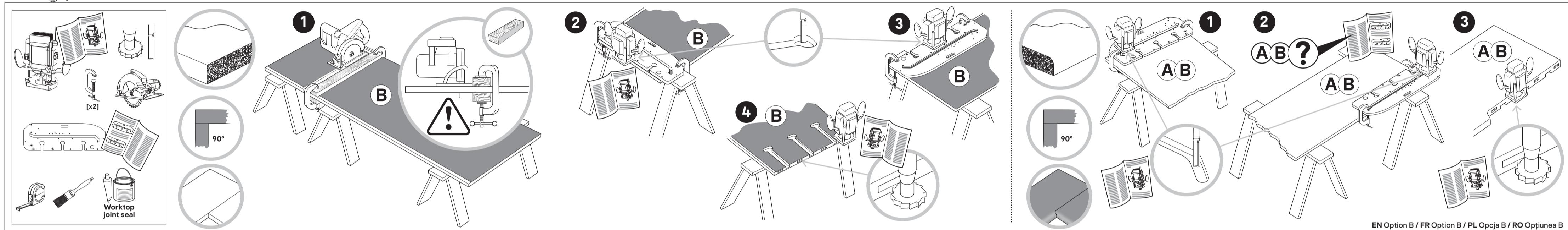
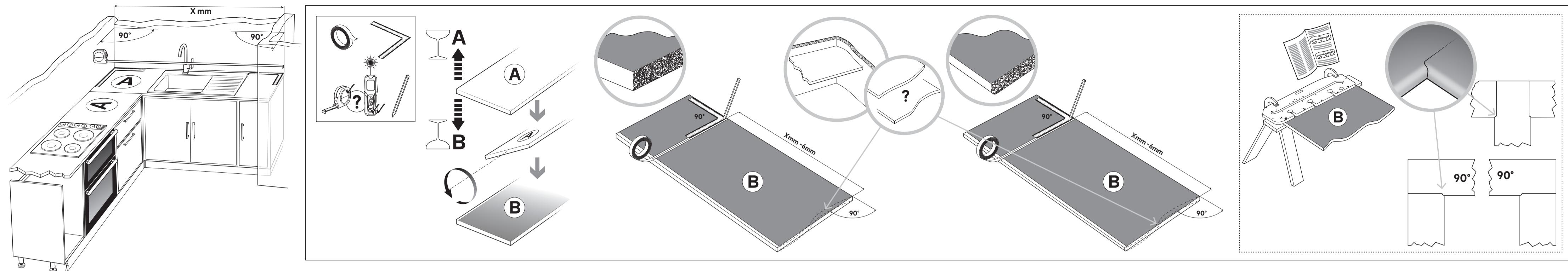
Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

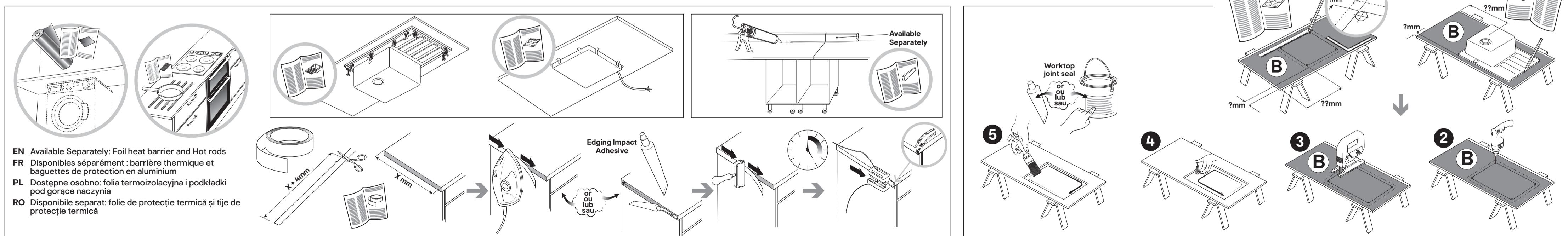
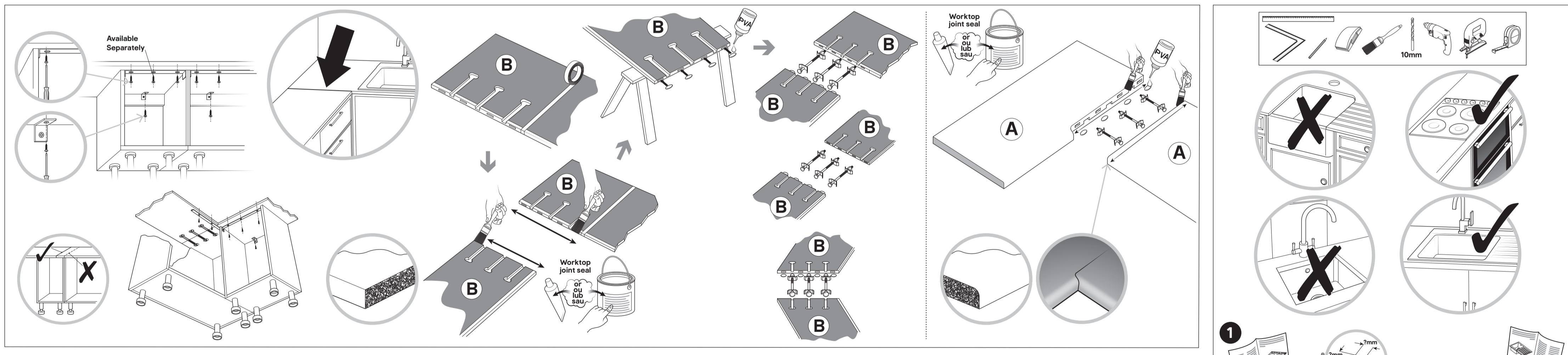
Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une réparation en état comparable par la garantie, toute période d'inmobilitisation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie et la période courante à compter de la date de la réparation d'un mois sera déduite de la durée de la garantie.

Article L217-16 du Code de la consommation. Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui



EN Option B / FR Option B / PL Opcja B / RO Opțiunea B



EN Available Separately: Foil heat barrier and Hot rods

FR Disponibles séparément : barrière thermique et baguettes de protection en aluminium

PL Dostępne osobno: folia termoizolacyjna i podkładki pod gorące naczynia

RO Disponibile separat: folie de protecție termică și tije de protecție termică